



Férel



HABITAT

Venez habiter à Férel !

Nouveau quartier à Férel : L'orée du Bourg

Publié le 07 juillet 2025

En plein cœur de bourg, à proximité immédiate des écoles, crèche, accueil de loisirs et des commerces et services, le lotissement l'Orée du Bourg vous offre des lots entièrement viabilisés pour votre projet de maison. Dans un environnement calme, privilégiant les circulations douces, devenez propriétaire de votre future maison !

9 lots sont encore disponibles :

- 3 sont libres de constructeurs : il s'agit des lots 1, 2 et 3
- 4 en partenariat avec le constructeur LUCAS : il s'agit des lots 9, 10, 11 et 12
- et 2 en partenariat avec MAISONS BOUVIER : il s'agit des lots 5 et 7

Tous les renseignements en mairie au 02 99 90 01 06 ou par mail à

l'adresse : loreedubourg@ferel.fr



Vous avez encore des questions?

Posez les par mail à : loreedubourg@ferel.fr

MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00